

ARRETE N°2012-072
PORTANT PROCLAMATION DES RESULTATS
ELECTION DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS AU COLLEGE A,
SECTEUR DE FORMATION « LETTRES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES »
DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'UNIVERSITE PARIS 8

SCRUTIN DES 11 ET 12 AVRIL 2012

---ooOoo---

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS 8

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°85-59 du 18 janvier 1985 modifié, fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux et modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel ainsi que les modalités de recours contre les élections ;

Vu l'arrêté du recteur de l'académie de Créteil, en date du 13 septembre 2011 fixant la composition de la commission de contrôle des opérations électorales pour l'année universitaire 2011-2012 ;

Vu l'arrêté n°2012-037 du président, portant convocation des électeurs aux élections des représentants des enseignants et administratifs aux conseils centraux de l'université Paris 8 ;

Vu l'arrêté n°2012-045 du président, portant modification de l'arrêté n°2012-037 ;

Vu le procès verbal de dépouillement ;

Vu les statuts de l'université ;

A R R E T E

ARTICLE 1

Résultats pour le collège A, secteur de formation « Lettres sciences humaines et sociales », du conseil scientifique :

Nombre d'électeurs inscrits	205	Nombre de sièges à pourvoir	10
Nombre d'émargements	160	Quotient électoral	15.5
Nombre de bulletins nuls	5		
Nombre de suffrages valablement exprimés	155		

- Ont obtenu :

Listes	Nombre de voix obtenues	Total des sièges obtenus par liste
Ensemble, transformer P8 et défendre l'Université	95	6
Expérimenter Paris8	21	1
Paris8 – Version originale	39	3

Sont proclamés élus :

Pour la liste Ensemble, transformer Paris8 et défendre l'Université :

- Laurence GAVARINI
- Ann THOMSON
- Mario BARRA-JOVER
- Anne-Marie HELVETIUS
- Christian DELAGE
- Michelle MONTREUIL

Pour la liste Paris 8 – Version Originale

- Paul-Louis RINUY
- Vincent GODARD
- Makis SOLOMOS

Pour la liste Expérimenter Paris 8

- Alain QUEMIN

ARTICLE 2

Le directeur général des services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 16 avril 2012
Le président de l'université Paris 8,

Pascal BENEZAK
UNIVERSITÉ PARIS 8
La Présidence
SAINT-DENIS